

# Sommaire

## Table des matières

<b>Sommaire</b>	<b>1</b>
<b>Remerciements</b>	<b>2</b>
<b>Comité organisateur des Championnats de France Minimes / Juniors</b>	<b>2</b>
<b>Présentation du Championnat</b>	<b>3</b>
<b>Déroulement des championnats</b>	<b>3</b>
1. Lieu :	3
2. Programme des championnats	3
3. Réglementation	3
4. Accès aux championnats	4
5. Organisation des bassins et espaces pour les championnats	5
6. Sécurité	6
7. Vidéo	6
8. Fin du Championnat et remise des récompenses	6
9. Buvette et vente de matériel de hockey	7
10. Hébergement	8
11. Contacts	8

## Remerciements

Toute l'équipe du Hyères Hockey Subaquatique tient à remercier les personnes sans qui la réalisation de cet événement n'aurait pas été possible, et notamment :

- La mairie de Hyères pour la mise à disposition de la piscine.
- Cécile ROBERT, directrice du complexe aquatique
- Carole MAISSE-AGRESTA, Cheffe de bassin complexe aquatique
- Dominique RUAUX, Président la Commission Nationale de Hockey Subaquatique (CNHS),
- Thierry TIRARD, Commissaire National des compétitions,
- Le Commissaire Philippe RANOU, les Arbitres Nationaux officiels du hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu.
  
- Les bénévoles du H<sup>2</sup>Sub pour la mise en place du matériel et leur présence tout le long de ce week-end de championnat.

## Comité organisateur des Championnats de France Minimes / Juniors

Le Club organisateur est le Hyères Hockey Subaquatique (H<sup>2</sup>Sub) sous l'autorité de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique qui a programmé et défini l'événement. Le comité d'organisation est piloté par le président du club, Corentin BEUNET avec le soutien des bénévoles du bureau du H<sup>2</sup>Sub.

## Présentation du Championnat

Cet évènement rassemble les équipes françaises des catégories Minimes et Juniors représentées par plus de 200 joueurs.

Le championnat, compétition officielle de la FFESSM, est sous l'autorité du commissaire de compétition, Philippe RANOU, nommé par le Collège National des Commissaires (CNC). Les arbitres sont convoqués par le Collège National des Arbitres (CNA).

## Déroulement des championnats

### 1. Lieu :

Complexe aquatique de Hyères

Av. Ambroise Thomas, 83400 Hyères

### 2. Programme des championnats

Samedi 04 avril 2024

7h00 : accueil des équipes. Contrôle des licences par les arbitres de la compétition.

8h00 : 1<sup>er</sup> match

19h30 : fin des matchs

Dimanche 05 avril 2024

7h30 : 1<sup>er</sup> match

18h00 : Fin de la compétition, remise des récompenses et pot de fin de compétition à suivre.

### 3. Réglementation

#### Règles du jeu

Le règlement des compétitions sera conforme à la réglementation de la CNHS dernière version en vigueur.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point	Match perdu : 1 point	Match nul : 2 points	Match gagné : 4 points
-------------------------	-----------------------	----------------------	------------------------

## **Arbitrage**

Un barnum est mis à disposition des arbitres. Les repas sont fournis par l'organisation.

## **4. Accès aux championnats**

L'accueil des équipes est fait dans l'entrée groupe de la piscine situé à droite du hall principal.



Entrée  
groupe

Les joueurs et bénévoles ont accès aux vestiaires collectifs. Les équipes pourront installer leurs affaires au bord de la piscine extérieure. Des barnums seront mis en place à condition que le vent ne le permette pas. L'accès au public du Championnat s'effectue par les gradins.

## 5. Organisation des bassins et espaces pour les championnats

Le matériel nécessaire à la compétition sera mis en place à partir du vendredi soir en accord avec les utilisateurs du bassin.

Le bassin mis à disposition est le bassin de 50 m (1.90 m de profondeur). La largeur du bassin est de 8 lignes d'eau. Le fond du bassin est en carrelage.

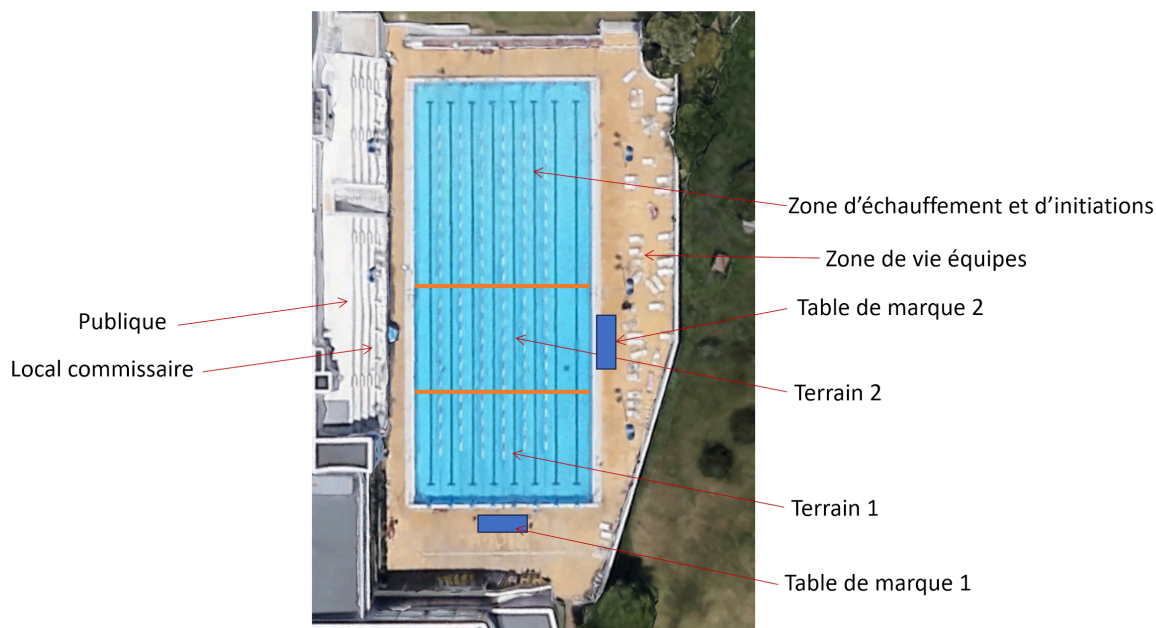
Deux zones de jeux sont définies :

Le terrain 1 qui accueillera les matchs de la catégorie Junior se situe sur le côté sud. La longueur est définie sur la largeur du bassin soit 21 m de longueur. Sa largeur est délimitée par le mur de la piscine et un mur installé pour l'occasion, 15 m. Les zones de remplacement sont mises en place dans l'eau selon les règles en vigueur à l'aide de lignes d'eau et de bancs immergés. Les zones de pénalités sont sur la plage côté sud ainsi que la table de marque.

Le terrain 2 est accolé au terrain 1 et garde les mêmes proportions. La table de marque ainsi que la zone de pénalité sont situés sur la plage côté EST.

Le reste du bassin est utilisé pour la zone d'échauffement et des initiations.

Le commissaire de compétition est installé dans le local situé entre le petit bassin extérieur et intérieur.



## 6. Sécurité

Le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours indique la présence d'un maître-nageur sauveteur tout le long de la manifestation. Celui-ci est garant de la sécurité et des secours.

Le complexe aquatique de Hyères met à disposition :

**Téléphone** : Local infirmerie ou téléphone mobile personnel.

**Bouton alarme** :

1 à l'entrée du local infirmerie côté bassin intérieur (rouge) haut gauche

1 à l'entrée du local infirmerie côté bassin extérieur (rouge) haut droite

1 à l'extérieur sur l'espace visiteurs.

**Alarme incendie** :

Boîtiers rouges

Boutons arrêt des pompes :

1 dans local infirmerie

1 à l'extérieur sur l'espace visiteurs.

**Matériels réanimations** :

1 appareil dans l'infirmerie

**Pharmacie** :

Compresse, steri-stip, tricosteril, elastoplast, coton, bande crêpe, biafine, arnican, sérum physiologique, eau oxygénée, alcool modifié, bétadine, biseptine, aspivenin, gants, ciseaux.

## 7. Vidéo

Une retransmission vidéo est à l'étude.

## 8. Fin du Championnat et remise des récompenses

La piscine est rendue propre et remise dans la configuration demandée par la direction de la piscine vers 20h.

La remise des récompenses a lieu à l'issue des championnats vers 17h. Le podium prêté par la piscine peut être utilisé et installé à l'extérieur devant le hall d'entrée. Elle est accompagnée d'une collation pour les participants et les personnes invitées.

## **9. Buvette et vente de matériel de hockey**

Lors de la compétition, une buvette est à la disposition des compétiteurs et des spectateurs. La buvette est installée à l'intérieur dans le snack. Aucune nourriture ne sera acceptée au bord du bassin.

Les repas du midi seront à réserver à l'avance auprès du H2SUB.

Une vente de T-shirt de l'événement est proposée.

**La réservation des t-shirt et des repas se font sur le lien hello asso suivant:**

**<https://www.helloasso.com/associations/hyeres-hockey-subaquatique/evenements/menu-competition-hyeres-4-et-5-mai>**

Un stand équipe de France jeune sera également en place pour la vente de goodies en prévision des championnats du monde.

## 10. Hébergement

La réservation de l'hébergement est à la charge des participants.

Vous pouvez explorer les pistes suivantes :

B&B hôtel 45 avenue Victoria 83400 Hyères

Hôtel -Piscine : 4 min en voiture / 21 min à pied

Best Western 20 impasse St Joseph 83400 Hyères

Hôtel-Piscine : 4 min en voiture / 21min à pied

Hôtel ibis style gare 45 avenue Edith Cavell 83400 Hyères

Hôtel-Piscine : 5min voiture / 22 MIN à pied

Hôtel ibis 770 avenue jean moulin 83400 Hyères

Hôtel-Piscine : 3min en voiture /14 min à pied

Hôtel mercure 19 avenue Ambroise Thomas 83400 Hyères

Hôtel-Piscine : 3 min en voiture / 12 min à pied

UCPA Hyères -Presqu'île de Giens

13 min en voiture /2h12 à pied

Pour groupe de 10 personnes min

Pour un devis envoyer un mail : [groupe@ucpa.asso.fr](mailto:groupe@ucpa.asso.fr)

## 11. Contacts

Mail : [secretariat.h2sub@gmail.com](mailto:secretariat.h2sub@gmail.com)

Mélanie CARRILLO : 0667795586

Corentin BEUNET : 0630173784

Charles REBOUR : 0614185429